Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le lundi le 1ier mars 2021 à 19h30 :

À laquelle sont présents :
Monsieur Luc Tétreault, conseiller
Madame Huguette Benoit, conseillère
Monsieur Rémi Tétreault, conseiller, en audioconférence
Monsieur Serge Ménard, conseiller
Monsieur Sylvain Laplante, conseiller
Madame Sophie Côté, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Paquette.

Est également présente :
Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absente :

ORDRE DU JOUR

1- Adoption de l'ordre du jour
2- Adoption des procès-verbaux
3- Administration financière
3.1 Comptes à payer
4- Administration générale
4.1 Dépôt du rôle de perception 2021
4.2 Recouvrement des taxes impayées – États des taxes impayées
4.3 Demande de report du paiement des taxes municipales en lien avec la non-application du crédit MAPAQ
4.4 Mandat général – Service professionnels pour l'année 2021
4.5 Demande des assureurs - Évaluation professionnelles des bâtiments
4.6 Demande d'appuie – Demande au Gouvernement du Québec de remettre l'élection municipale de novembre 2021 au mois de mai 2022
5- Sécurité publique et sécurité civile
5.1 Dépôt du rapport d'activité en matière d'incendie
5.2 Demande du Service incendie pour l'achat d'un défibrillateur pour le Centre communautaire
5.3 Demande du Service incendie résolution 003-02-2021 – Achat d'habits de combat
5.4 Demande du Service incendie résolution 004-02-2021 – Formation opérateur de pompe
6- Transport routier
6.1 Octroi de contrat de gré à gré – Balayage de rue
6.2 Octroi de contrat de gré à gré – Protection des fissures
6.3 Octroi de contrat de gré à gré – Marquage de la chaussée
6.4 Octroi de contrat de gré à gré – Rechargement des chemins
6.5 Octroi de contrat de gré à gré – Correction de pavage du chemin Roxton
6.6 Octroi de contrat de gré à gré – Nettoyage des fossés
7- Hygiène du milieu
8- Urbanisme et gestion du territoire, comité consultatif d'urbanisme (CCU)
8.1 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine

9- Loisir, centre récréatif, parc, terrain de jeux et patinoire, centre communautaire et bibliothèque
10- Avis de motion
11- Règlement(s) – Adoption avec ou sans dispense de lecture
12- Période de questions
13- Levée de l'assemblée

58-03-2021 **1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

D'ajouter les points suivants :

5.5 Octroi de contrat de gré à gré – Service d'ingénierie – Évaluation de la dalle de béton et conception du plan et devis pour la Caserne incendie
5.6 Octroi de contrat de gré à gré – Élaboration du manuel et/ou autres document de l'employés du Service incendie
8.2 Service d'ingénierie – Mini maison
9.1 Octroi de contrat de gré à gré – Service Aménagement paysagé pour le Parc mon repos, Parc des Loisirs et Hôtel de Ville

De retirer les points suivants de l'ordre du jour :
6.4 Octroi de contrat de gré à gré – Rechargement des chemins
6.5 Octroi de contrat de gré à gré – Correction de pavage du chemin Roxton
6.6 Octroi de contrat de gré à gré – Nettoyage des fossés
8.1 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine

Adopté

59-03-2021 **2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Considérant que les élus ayant pris connaissance du procès-verbal du 1er février 2021;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents d'adopter le procès-verbal du 1er février 2021 tel que déposé.

Adopté

3- ADMINISTRATION FINANCIÈRE

60-03-2021 **3.1 Comptes à payer**

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par madame Huguette Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

Que la liste des comptes à payer au 28 février 2021 soit adopté telle que présentée;

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à payer lesdits comptes à même le fonds général d'administration :

- Salaires au montant 38 248.52$
- Les comptes payés au montant de 162 463.12$
- Les paiements des comptes à payer au montant de 74 310.06$

Adopté

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Dépôt du rôle de perception 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le sommaire du

rôle de perception pour l'exercice financier 2021.

61-03-2021 **4.2 Vente pour taxes**

CONSIDÉRANT la liste des immeubles de Saint-Valérien-de-Milton en défaut de paiement est déposée;

CONSIDÉRANT qu'aucun paiement n'a été reçu à ce jour;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

D'APPROUVER, en date du 1er mars 2021, la liste des taxes impayées, qu'autorisation est donnée à la directrice générale et secrétaire-trésorière de poursuivre les démarches prévues pour vente des immeubles pour défaut de paiement, pour et au nom de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton et ce, auprès de la MRC des Maskoutains.

D'AUTORISER le maire ou maire suppléant ou la directrice générale à enchérir et acquérir les immeubles visés par la présente, le tout tel que mentionné à l'article 1038 du Code municipal.

Adopté

62-03-2021 **4.3 Demande de report du paiement des taxes municipales en lien avec la non-application du crédit MAPAQ**

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a reçu une demande en lien à la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles mise en place à la suite de l'adoption du Projet de loi no 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncière* a apporté son lot de défis avec une mise en œuvre complexe dans des délais relativement courts;

Considérant que la direction générale fait mention qu'aucune problématique dans le calcul des crédits de taxes foncières agricoles n'a été mentionnée;

Par ces faits,
Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de ne pas donner suite à la demande de l'UPA, afin de reporter l'échéance du paiement des comptes de taxes pour les unités d'évaluation agricole à la suite de la problématique d'arrimage des système informatiques, particulièrement pour les unités ou le crédit n'a pas été appliqué.

Refusé

63-03-2021 **4.4 Mandat général – Service professionnels pour l'année 2021**

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Huguette Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présentes d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1ier janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Adopté

64-03-2021 **4.5 Demande des assureurs – Évaluation professionnelles des bâtiments**

Considérant que depuis le 1er janvier 2018, la Mutuelle a modifié son libellé afin d'abolir la clause de règle proportionnelle et de la remplacer par une clause de montant déclaré applicable par emplacement qui fait en sorte que la valeur que la Municipalité déclare fait foi de la valeur réelle des biens;

Considérant que malgré ce nouvel avantage, la Mutuelle recommande fortement à la Municipalité de procéder à une nouvelle évaluation professionnelle pour certains bâtiments.

Considérant que,
Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de mandater la directrice générale afin d'engager une firme d'évaluation professionnelles, tel que demandé par la Mutuelle d'assurance, et ce, pour les bâtiments suivants :

- 960 chemin Milton, Hôtel de ville
- 1365 rue Principale – Caserne incendie
- 1384 rue Principale – Bibliothèque
- 1486 chemin de Roxton – Usine d'épuration
- 1512 chemin de Roxton – Chalet des loisirs4
- 1350 rue Saint-Pierre – Abris et bâtiment sanitaire

Adopté

65-03-2021

4.6 Demande d'appuie – Demande au Gouvernement du Québec de remettre l'élection municipale de novembre 2021 au mois de mai 2022

Considérant que la pandémie de la COVID-19 sévit toujours et que les mesures sanitaires mises en place et ayant un impact sur le déroulement d'une élection pourraient demeurer jusqu'à l'automne 2021;

Considérant que, suivant une élection en novembre, la première démarche d'un nouveau conseil municipal est d'adopter un budget;

Considérant que le report de l'élection municipale en mai 2022 aurait pour avantage de permettre à un nouveau conseil municipal de prendre connaissance des dossiers actifs, des enjeux municipaux, des réalités financières et de développer une orientation avant d'avoir à se prononcer sur l'adoption d'un budget;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec et au directeur général des élections du Québec de reporter la date de l'élection municipale du 7 novembre 2021 au mois de mai 2022;

QUE la présente résolution soit transmise pour considération et demande de soutien auprès de monsieur André Lamontagne, député provinciale de la circonscription de Johnson, la MRC des Maskoutains, les municipalités de la MRC des Maskoutains, le MAMH, la FQM, l'ADMQ et l'UMQ.

Adopté

4.7 Renouvellement de l'entente de location terrain avec la Fabrique de Saint-Valérien-de-Milton

Point remis

Monsieur Sylvain Laplante quitte son siège à la table des délibérations à 22h05

5- SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

066-03-2021

5.1 Dépôt du rapport d'activité en matière d'incendie pour l'année 2020

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière fait la mention que le directeur du service incendie a complété et déposé le rapport d'activité en matière d'incendie pour l'année 2020

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

QUE le conseil accepte ledit rapport d'activité en matière incendie pour l'année 2020 et;

QU'une copie du rapport soit acheminée au coordonnateur incendie de la MRC.

Adopté

067-03-2021 **5.2 Demande du Service incendie pour l'achat d'un défibrillateur pour le Centre communautaire**

Considérant que le Centre communautaire possède déjà un défibrillateur, mais que celui-ci est défectueux et que le coût de la réparation est trop onéreux;

Considérant que,
Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Huguette Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat d'un nouveau défibrillateur, et ce, suites aux recommandations du directeur du service incendie.

Adopté

068-03-2021 **5.3 Demande du Service incendie résolution 003-02-2021 – Achat d'habits de combat**

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents d'autoriser le directeur du service incendie à procéder pour l'achat de trois (3) habits de combat de remplacement ainsi que de cinq (5) habits de combat pour les nouveaux pompiers, et ce, pour un montant total de 16 000$ taxes en sus.

Adopté

069-03-2021 **5.4 Demande du Service incendie résolution 004-02-2021 – Formation opérateur de pompe**

Il est proposé par madame Huguette Benoît, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents d'autoriser l'inscription de monsieur François Noreau à la formation opérateur de pompe. Le coût de cette formation est d'environ 2 000$. Les frais de déplacement de Monsieur Noreau seront remboursés selon la règlementation en vigueur.

Adopté

070-03-2021 **5.5 Octroi de contrat de gré à gré – Service d'ingénierie – Évaluation de la dalle de béton et conception du plan et devis pour la Caserne incendie**

Considérant que les élus ont mandaté la directrice générale afin d'obtenir des offres de services, de gré à gré, pour le service d'ingénierie afin d'évaluation de la dalle de béton et conception du plan et devis pour la Caserne incendie;

Considérant que le conseil a, conformément à son règlement de Gestion contractuelle, l'opportunité d'octroyer ce contrat de gré à gré;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de mandater la firme Fusion expert pour l'évaluation de la dalle de béton et la conception des plans et devis pour la Caserne incendie.

Adopté

071-03-2021 **5.6 Octroi de contrat de gré à gré – Élaboration du manuel et/ou autres documents de l'employés du Service incendie**

Considérant que les élus ont mandaté la directrice générale afin

d'obtenir des offres de services, de gré à gré, pour l'élaboration du manuel et/ou autres documents de l'employés du Service incendie;

Considérant que le conseil a, conformément à son règlement de Gestion contractuelle, l'opportunité d'octroyer ce contrat de gré à gré;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de mandater la firme d'avocat Cain Lamarre pour l'élaboration du manuel et/ou autres documents de l'employés du Service incendie.

Adopté

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à la table des délibérations à22h09

6- TRANSPORT ROUTIER

072-03-2021 **6.1 Octroi de contrat de gré à gré – Balayage de rue**

Considérant que les élus ont mandaté la directrice générale afin d'obtenir des offres de services, de gré à gré, pour balayage des rues, pour l'année 2021;

Considérant que le conseil a, conformément à son règlement de Gestion contractuelle, l'opportunité d'octroyer ce contrat de gré à gré;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de mandater Les entreprises Myrroy Inc. pour le nettoyage des rues pour :

- 2021, au coût de 123$ / heure
- 2022, au cout de 123$ / heure
- 2023, au cout de 123$ / heure.

Adopté

073-03-2021 **6.2 Octroi de contrat de gré à gré – Protection des fissures**

Considérant que les élus ont mandaté la directrice générale afin d'obtenir des offres de services, de gré à gré, pour le traitement des fissures sur la chaussée pour l'année 2021;

Considérant que le conseil a, conformément à son règlement de Gestion contractuelle, l'opportunité d'octroyer ce contrat de gré à gré;

En conséquence,
Il est proposé par madame Huguette Benoît, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de mandater Ligne Maska pour le scellement des fissures pour l'année 2021, et ce, pour un montant d'environ 5 880$ taxes en sus, et ce, tel que soumis dans l'offre de service.

Adopté

074-03-2021 **6.3 Octroi de contrat de gré à gré – Marquage de la chaussée**

Considérant que les élus ont mandaté la directrice générale afin d'obtenir des offres de services, de gré à gré, pour l'entretien le marquage de la chaussée pour l'année 2021;

Considérant que le conseil a, conformément à son règlement de Gestion contractuelle, l'opportunité d'octroyer ce contrat de gré à gré;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de mandater Ligne Milton pour le marquage au coût d'environ 27 214.20$ taxes en sus, et ce, tel que soumis dans l'offre numéro P2021021105;

Que le conseil autorise ce mandat, et ce, conditionnement au respect des normes étables par le MTQ concernant le marquage de la chaussée.

Adopté

7- HYGIÈNE DU MILIEU

8- URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URMANISME (CCU)

8.1 Point retiré

075-03-2021 **8.2 Service d'ingénierie – Mini maison**

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents d'autoriser la directrice générale à mandater une firme d'ingénierie pour l'évaluation et l'estimation des coûts pour le raccordement du projet de Mini maison au système d'égouts.

Adopté

9- LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

076-03-2021 **9.1 Octroi de contrat de gré à gré – Service Aménagement paysagé pour le Parc du mon Repos, Parc des Loisirs et Hôtel de Ville**

Considérant que les élus ont mandaté la directrice générale afin d'obtenir des offres de services, de gré à gré, pour le service Aménagement paysagé pour le Parc du mon Repos, Parc des Loisirs et Centre communautaire;

Considérant que le conseil a, conformément à son règlement de Gestion contractuelle, l'opportunité d'octroyer ce contrat de gré à gré;

En conséquence,

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de mandater JC Ostrowski pour le service Aménagement paysagé pour le Parc mon Repos, Parc des Loisirs et Hôtel de Ville.

Adopté

10- AVIS DE MOTION

11- RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

077-03-2021 **13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 22h14.

Daniel Paquette Maire	Caroline Lamothe Directrice générale et Secrétaire-trésorière